

BAC PROFESSIONNEL

CONDUITE DE PRODUCTIONS HORTICOLES

Admission

L'admission s'effectue :

- En 2nde Professionnelle
 - Après la 3^{ème} (Procédure AFFELNET)
 - En 1^{ère} Professionnelle après un CAP, une 2nde Générale (sur dossier) ou une autre seconde professionnelle ou une autre classe de 1^{ère}
- Établissement non soumis à sectorisation*

Généralités

Le Bac Pro CPH permet de devenir un professionnel des la conduite de productions horticoles maîtrisant les techniques modernes de production et les enjeux du développement durable.

La scolarité est marquée par des périodes de stage en entreprise (Possibilité ERASMUS), ainsi que 2 semaines de travaux pratiques à l'exploitation du lycée.

Les atouts du lycée

Un établissement s'appuyant sur son exploitation disposant de l'ensemble des secteurs de production horticole :

- Maraîchage en agriculture
- Biologique, pépinière,
- Floriculture
- Arboriculture fruitière.

Quelle poursuite d'études après un Bac Pro AP ?

BTSA dans l'Enseignement Agricole

- **Aménagement Paysager**
- Production horticole
- Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole (ACSE),
- Développement de l'agriculture dans des régions chaudes, agronomie, productions végétales.
- Technico-commercial
- Agroéquipement

Certificats de Spécialisation

- Conduite de productions en agriculture biologique
- Gestion des arbres d'ornement
- Plantes à parfum, aromatiques, médicinales à usage artisanal ou industriel
- Responsable technico-commercial



Contactez-nous!

EPL-Tournus
Les Perrières BP 99
71700 TOURNUS
www.epl-tournus.educagri.fr

☎ 03.85.32.26.00



Contenu de la formation

MODULES GENERAUX

MATIERES	2nd	1ère/Term
Français	2 H 00	2 H 00
Éducation socio culturelle	1 H 00	1 H 30
Histoire-Géographie	1 H 00	1 H 30
Sciences Économiques et Sociales de Gestion	2 H 30	
Documentation		1 H 00
Langues Vivantes : Anglais	2 H 00	1 H 45
Éducation physique et sportive	2 H 00	2 H 00
Biologie-Ecologie	2 H 00	2 h 45
Mathématiques	2 H 00	2 H 00
Physique-Chimie	1 H 00	1 H 15
Informatique	1 H 00	1 H 00

SPECIFICITES DE LA CLASSE DE SECONDE

Modules professionnels (10 h30)

- La filière horticulture
- Les êtres vivants dans leur environnement
- Mise en œuvre des opérations technico-économiques

Enseignements à l'initiative de l'établissement

- Découverte des diversités horticoles (2h)
- Améliorer son cadre de vie (1h)

STAGES

- En milieu professionnel : 4 semaines
- Stage collectif : Éducation à la santé et au développement durable
- Travaux pratiques au sein de l'exploitation : 2 semaines

Obtention des diplômes

Bac professionnel Aménagement Paysagers

52,5% en contrôle continu au cours de la formation et 47.5% issus de 4 épreuves terminales

Certifications Complémentaires :

- CACES: Attestation valant Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité
- SST: Sauveteur-Secouriste du Travail
- Certificat individuel "Décideur en entreprise soumise ou non soumise à un agrément"



SPECIFICITES DES CLASSES DE PREMIÈRE ET TERMINALE

Modules professionnels (10h30)

- Organisation d'un chantier horticole
- Animation d'une équipe de travail
- Ressources naturelles communes et choix technique
- Conduite de processus de productions horticoles
- Projet école-entreprise: raisonner et conduire la production de fruits et légumes en Agriculture biologique pour répondre au besoin du restaurant scolaire du lycée.

Enseignements à l'initiative de l'établissement

- Positionner son projet professionnel et communiquer en situation professionnelle
- Projet collectif(organisation d'une manifestation pour faire découvrir la filière professionnelle)

STAGES

- En milieu professionnel : 13 semaines (stage ERASMUS possible, sur 4 semaines)
- Stage collectif VVMP (Valorisation Vécu en Milieu Professionnel) : 2 semaines
- Stage collectif ESDD (Education à la santé et au développement durable) : 1 semaine
- Travaux pratiques à l'exploitation : 1 semaine
- Encadrement de chantier : 1 semaine

